

Inscription au périscolaire des mercredis 2020

1^{ère} période (septembre à décembre 2020)

Information importante : Les rythmes scolaires passent à 4 jours pour les 2 écoles. De ce fait les mercredis sont entièrement consacré au périscolaire. Celui-ci est ouvert à tous les enfants.

Attention : Toute inscription se fait à la journée entière

La structure ayant un nombre de places limité, la présente demande d'inscription ne garantit pas l'obtention d'une place. Merci de compléter le document avant le 22 juillet 2020. Vous serez informés par mail ou SMS de l'attribution ou non d'une place à votre enfant.

NOM et Prénom de l'enfant : _____

Né le :

L'année prochaine l'enfant sera scolarisé(e) en : maternelle élémentaire (cochez)

PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2 (cochez)

Régime alimentaire : Sans porc Sans viande Allergies PAI RAS

Si allergie, à quoi ? _____

Coordonnées des parents :

NOM et Prénom du parent responsable : _____

Adresse postale : _____

Adresse mail : _____

Téléphone : _____

ATTENTION : L'inscription ne sera effective qu'à réception en Mairie du dossier d'inscription complet aux activités municipales.

Merci de cocher les mercredis demandés :

| Me 02/09 | Me 09/09 | Me 16/09 | Me 23/09 | Me 30/09 | Me 07/10 | Me 14/10 |
|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| | | | | | | |

| Me 04/11 | Me 18/11 | Me 25/11 | Me 02/12 | Me 09/12 | Me 16/12 |
|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| | | | | | |

ATTENTION TOUTE ANNULATION devra se faire J-8, faute de quoi la journée sera facturée.

